



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve)

Numéro de la demande : 2020-1586
Demande : Catégorie B, sous-catégorie 3.10 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve)
Produit : Herbicide PP-23235
Numéro d'homologation : 29262
Principes actifs (p.a.) : 23,1 % de tribénuron-méthyle, 23,1 % de thifensulfuron-méthyle et 4,6 % de métsulfuron-méthyle
Numéro de document de l'ARLA : 3177827

Contexte

L'herbicide PP-23235 est homologué pour la suppression en post-levée des latifoliées dans le blé de printemps et le blé dur, l'orge de printemps, et la fétuque rouge traçante établie. Il est recommandé pour être appliqué seul ou mélangé en cuve avec les herbicides mentionnés sur l'étiquette, notamment Perimeter II, Perimeter II + ester de MCPA, Perimeter II + Axial ou Perimeter II + ester de MCPA + herbicide Axial. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande visait à ajouter un énoncé indiquant que les produit d'association actuel, l'herbicide Perimeter II, pouvait être remplacé par d'autres herbicides équivalents à base de fluroxypyr.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations n'étaient pas requises, étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux caractéristiques chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Les renseignements sur la valeur ont été présentés pour examen sous la forme d'un raisonnement scientifique. Les renseignements ont déjà été examinés dans le cadre d'une demande similaire et ont été jugés utiles.

L'extension de l'étiquette de l'herbicide PP-23235 procure aux producteurs davantage de souplesse pour choisir leur marque préférée de produit à base de fluroxypyr équivalent à l'herbicide Perimeter II afin de le mélanger en cuve avec l'herbicide PP-23235.

Conclusion

L'ARLA a procédé à une évaluation de la présente demande et a déterminé que les renseignements étaient suffisants pour appuyer la modification de l'homologation demandée.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

N° de l'ARLA

3114922 2020, Rationale to support the tank mixes of PP-23235 Herbicide plus equivalent brands of fluroxypyr, DACO: 10.2.3.3, 10.2.3.3(B), and 10.3.2(A).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9